Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN

unité

Conseil central
du Montréal
métropolitain–CSN

Octobre 2015
volume 29
numéro 7

NOTRE ARME LA GRÈVE !

Conseil central du Montréal métropolitain CSN
unité

L'organe officiel
du Conseil central du Montréal
métropolitain–CSN
est publié à 2 800 exemplaires
P.P. 40064900
ISSN 1718-1178

Responsable :
Manon Perron

Coordination et rédaction :
Emmanuelle Proulx

Conception graphique :
Jean Gladu

Montage : Hélène Gauthier

Correction des textes :
Michèle Delsemme

Photographies : Patrice Benoît, Dominique Daigneault, Michèle Delsemme, Hélène Gauthier, Michel Giroux, Bruno-Pierre Guillette, Emmanuelle Proulx et Aude Sainte-Marie

Impression : Accent Impression

Distribution : CSN
1601, De Lorimier, Montréal
H2K 4M5

Pour abonnement :
helene.gauthier@csn.qc.ca
Téléphone : 514 598-2021
Télécopieur : 514 598-2020

À l'agenda

Octobre

7
Assemblée générale Centre St-Pierre

1er-2
Délégué-e syndical

8-9
Initiation à la santé sécurité du travail

9
SGS logiciel de trésorerie

13-14
Information dans notre syndicat

15-16
Les réseaux d'entraide

19
Comité de surveillance

19-20-21
Exécutif syndical I

26
Secrétariat

Coup d'œil sur l'assemblée générale

S'engager et se battre !

Lors de l'assemblée générale de la rentrée, le 9 septembre, la présidente du conseil central a salué l'initiative du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Louis-H Lafontaine et de Gouin-Rosemont qui a produit une édition spéciale de son journal, recensant 40 ans de luttes. Il faut rappeler les batailles du passé pour mieux les mener dans l'avenir, a fait valoir Dominique Daigneault, qui a repris un passage du journal : « Si en 1969, il nous a été possible d'obtenir des gains sur les libertés syndicales, c'est parce que d'autres travailleurs se sont battus avant nous pour préparer le terrain : entre autres le droit de grève qui fut obtenu en 1964 ».[1]

Ian Fillion, du service de la syndicalisation, a ensuite présenté la campagne de maraudage entreprise à la suite de la fusion forcée de trois accréditations syndicales à Radio-Canada, et remportée par la CSN. Des enjeux importants attendent maintenant la nouvelle entité syndicale, puisqu'on a affaire à un employeur « des plus coriaces », a insisté le conseiller syndical. C'est lors d'une assemblée générale, en novembre, que le syndicat déterminera son nouveau comité exécutif et son cahier de revendications en vue de la négociation de la convention collective unifiée.

Puis, **Jean Lortie**, secrétaire général de la CSN, a fait le point sur les élections fédérales. Il a décrié l'absence de certains grands enjeux politiques dans la campagne électorale, notamment les relations de travail, la justice et la démocratie. Il s'est dit inquiet de la politique canadienne en matière d'environnement et de développement durable et a qualifié le Canada de « véritable embouteillage de pipelines ». Il a aussi été question de la préservation des services publics, des programmes sociaux et du régime d'assurance-emploi. Les délégué-es ont dénoncé les coupes effectuées dans la recherche scientifique et la coopération internationale. Les syndicats sont invités à interpeller les candidates et les candidats des partis politiques sur ces différentes questions afin qu'ils se commettent sur ces enjeux.

Maxime Vallée-Landry, du Syndicat des employé-es de magasins et de bureaux de la SAQ–CSN (SEMB-SAQ), a présenté la campagne « SAQ, notre fierté » qui vise à défendre la société publique contre la libéralisation proposée par la commission Robillard. Selon le syndicat, la privatisation de la SAQ aura notamment de graves impacts sur les finances publiques, puisque la société d'État a rapporté plus d'un milliard de dollars en dividendes, l'an dernier, sans compter les quelque 600 millions de dollars en taxes. « Les produits locaux écoperont », a poursuivi M. Vallée-Landry, qui a insisté sur le fait que ces dernières années, 200 000 heures de travail ont été supprimées à la SAQ, de sorte que 75 % des employé-es sont maintenant à temps partiel. « Dans les faits, on cherche un transfert de nos emplois syndiqués vers le privé » a conclu le porte-parole, qui a convié les syndicats à publiciser la campagne du SEMB-SAQ.

Enfin, au moyen d'une présentation ludique, le comité de solidarité internationale a procédé au lancement de son tout nouveau logo.

cmté solidt intl

www.saqnotrefierté.com

[1] *Les p'tites nouvelles, 40 ans d'idées, 40 ans de luttes*, STTLHL-GR, hors-série, p.15.

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN regroupe près de 100 000 membres du secteur public et du secteur privé, répartis au sein de 400 syndicats sur le territoire des régions administratives de Montréal, de Laval et du Grand Nord du Québec.

Conseil central du Montréal métropolitain–CSN
www.ccmm-csn.qc.ca

éditorial

Notre arme : la grève !

Manon Perron
Secrétaire générale du CCMM–CSN

Après avoir entrepris un sprint de consultation pour obtenir des mandats de grève dans le secteur public, le plan d'action et de mobilisation du Front commun se met en place. Cette vaste opération démocratique rejoint des centaines de syndicats du réseau de la santé et des services sociaux et du milieu de l'éducation. Dès la mi-septembre, lorsque les syndicats ont commencé à obtenir des votes favorables aux six jours de grève avec des majorités écrasantes, nous avons pu mesurer la détermination des membres à vouloir forcer le gouvernement à négocier de bonne foi. Le Front commun est maintenant fin prêt à passer à l'étape cruciale de la mobilisation.

Des rencontres de négociation ont eu lieu tout au long de l'été et en septembre, sans porter fruit. L'employeur maintient ses demandes de reculs et est fermé à toutes solutions syndicales en matière d'organisation du travail alors que de telles propositions sont à coût nul et que parfois, elles représentent même des économies pour l'État. Pire encore, au moment d'écrire ces lignes, on apprenait que des entretiens secrets auraient eu cours entre des représentants du gouvernement, notamment le négociateur en chef, Maurice Charlebois, et la FIQ au sujet de la négociation. Le président du Conseil du trésor serait tenté d'offrir davantage aux infirmières de cette fédération. D'un côté, le gouvernement maintient la ligne dure avec les syndicats du Front commun et de l'autre, il entreprend des tractations. Nous ne sommes pas dupes : cette manœuvre est une tentative éhontée qui vise à fragiliser l'unité syndicale. Une telle approche ne surprend pas et n'aura que pour effet de nourrir la grogne populaire et de mobiliser davantage les travailleuses et les travailleurs du secteur public.

Le temps est venu d'augmenter la pression et, très bientôt, d'exercer nos mandats de grève. Mais devant un plan d'action qui comporte des actions de perturbation et des journées de grève, ce sont les membres à la base qui feront en sorte que la mobilisation sera massive, stimulante et engageante. La puissance du Front commun doit se manifester dans tous les milieux de travail, sur les piquets de grève et dans la rue. Ensemble, les organisations syndicales représentent plus de 400 000 personnes œuvrant dans le secteur public. L'unité des forces vives du mouvement ouvrier organisé doit se traduire à tous les niveaux, particulièrement au niveau local. Main dans la main, les travailleuses et les travailleurs doivent se retrouver dans l'action, peu importe leur allégeance.

Coordonner notre action

Le comité régional de mobilisation (CRM) du conseil central veille à coordonner le plan d'action du secteur public. Un comité de pilotage composé de représentantes et de représentants des différentes fédérations visées par la négociation fait le point régulièrement et prépare les rencontres régionales pour stimuler le travail des responsables à la mobilisation dans les syndicats. Aussi, des discussions ont cours au sein de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics pour organiser des actions en appui à la négociation du secteur public. Au niveau régional, nous sommes à pied d'œuvre pour bâtir un front uni le plus large possible.

Le mot d'ordre à compter de maintenant est sans contredit *Le rapport de force entre nos mains*. Le 3 octobre, le Front commun tiendra à Montréal une manifestation nationale en appui à la négociation du secteur public. Par la suite, des actions de perturbation économique seront organisées partout au Québec. Ultimement, le droit de grève sera exercé : un droit qui appartient aux travailleuses et aux travailleurs qui veulent se faire entendre et être reconnus. La grève doit mobiliser toutes les composantes du Front commun, mais elle doit surtout être portée par les femmes et les hommes du mouvement syndical.

Baltimore : 74e congrès de UE

Syndicalisme de combat

Le 74e congrès de la United Electrical and Radio Machine Workers of America s'est tenu à Baltimore du 16 au 20 août dernier sous le thème *Mobilize the movement*. La présidente du conseil central, Dominique Daigneault, y représentait la CSN. Elle était accompagnée de Bruno-Pierre Guillette, membre du comité jeunes du conseil central. Ils ont aussi pris part à la rencontre précongrès de deux jours s'adressant aux jeunes militantes et militants.

Lors du 74e congrès de UE, à Baltimore, au Maryland, en août, on a discuté de nombreux enjeux politiques et syndicaux. On voit ici une jeune militante de UE, Diamond Monea Almendarez.

United Electrical and Radio Machine Workers of America (UE) est une organisation syndicale indépendante qui regroupe environ 36 000 membres, provenant autant du secteur public que du secteur privé.

Nous avons été invités à y participer pour plusieurs raisons. D'abord, il faut souligner que la CSN et le conseil central entretiennent des liens de solidarité étroits avec UE depuis de nombreuses années. Aussi, nous faisons partie de l'Alliance trinationale, qui regroupe, entre autres, la CSN, UE et une organisation syndicale mexicaine, le Frente Auténtico del Trabajo (FAT). L'objectif de cette alliance est de tisser des liens entre différentes organisations syndicales des États-Unis, du Canada et du Mexique pour mieux résister aux grandes compagnies, qui agissent depuis des années au-delà des frontières dans un contexte de libre-échange. Elle vise également à manifester de la solidarité dans le cadre de campagnes pour le respect des droits syndicaux, plus particulièrement envers le Mexique où les droits les plus élémentaires sont régulièrement bafoués en toute impunité.

Les 14 et 15 août, c'était également le lancement officiel des *Young Activists*, caucus jeune des membres et des employé-es de l'organisation qui a pour but de former les jeunes aux questions syndicales, mais également de les préparer à assumer des fonctions dans l'organisation. C'est à la demande de UE qu'un membre du comité jeunes du conseil central y fut invité.

Deux moments forts ont teinté l'atmosphère de ce congrès : le mouvement *Black Lives Matter* et la question du travail précaire.

Black Lives Matters

UE n'a jamais hésité à dénoncer ouvertement le racisme. Avec le mouvement *Black Lives Matter*, ces questions ont refait surface aux États-Unis. Baltimore connut d'ailleurs en avril et en mai d'importants soulèvements lors de l'assassinat de Freddie Gray par la police. L'État a dépêché la garde nationale et l'état d'urgence y fut décrété.

Pour UE, il faut intimement lier l'injustice raciale à l'injustice économique. Par exemple, tout au long du congrès, plusieurs intervenants soulignaient la nécessité de parler de Freddie Gray non pas comme un jeune Noir délinquant, comme l'ont fait les médias, mais comme un travailleur pauvre. Nous avons d'ailleurs participé à une manifestation contre l'impunité policière qui s'est terminée à l'hôtel de ville.

Soutenir les non-syndiqués

Warehouse Workers for Justice (WWJ) est une campagne de UE. L'objectif est d'y défendre les travailleuses et les travailleurs des grands entrepôts des magasins au détail. Les magasins à grande surface et leurs réseaux de distribution de biens provenant de la Chine sont devenus l'un des grands piliers de l'économie américaine. WWJ avance trois grandes revendications : un salaire viable, des conditions de travail sécuritaires et le droit d'association.

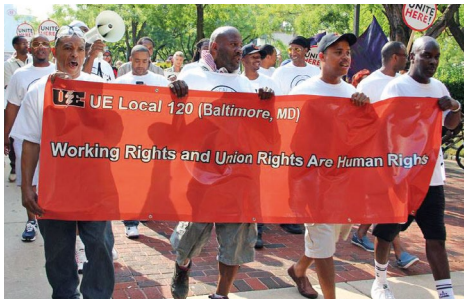

La majorité des employés y travaillent dans des conditions précaires et sont engagés via des agences. Même s'il est presque impossible de les syndiquer, UE a réussi à faire modifier plusieurs lois et a gagné des augmentations de salaire, ainsi que le paiement de journées de maladie. Durant le congrès, UE a même lancé deux « attaques » contre l'entrepôt d'Amazon à Baltimore pour tenter de syndiquer l'entreprise. Nous y étions !

UE est une organisation syndicale qui allie détermination et créativité pour aider les travailleurs précaires et difficilement « syndicables » à défendre leurs droits. Elle déploie des moyens pour rejoindre ces personnes qui pourraient inspirer nos propres pratiques. Aussi, elle participe activement à la campagne *Fight for fifteen* pour l'augmentation du salaire minimum à 15 $.

Le congrès a également abordé des thèmes que l'on retrouve au sein de nos propres luttes : attaques aux services publics et aux régimes de retraite, démantèlement du système d'éducation publique, discrimination basée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, etc.

Le mélange de formation, de débats et d'actions a fait de notre participation au congrès de UE une expérience très motivante. Les liens avec cette organisation combative perdureront !

Par Bruno-Pierre Guillette et Dominique Daigneault

➲**http://www.ueunion.org/**

Consultation de la CMM sur le projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada

Péril en la demeure

Archives

Le projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada, qui fait actuellement l'objet d'une consultation publique par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), doit être rejeté. C'est la position que le conseil central a défendu lors de la présentation de son mémoire, le 23 septembre.

Considéré comme l'un des plus grands projets de pipeline en Amérique du Nord[1], l'oléoduc passera par neuf régions administratives du Québec. « Le tracé de TransCanada passe à proximité de régions très urbanisées, où vivent plusieurs milliers de personnes. Il traverse aussi des bois, des milieux humides, des terres cultivées et d'importants cours d'eau », a soutenu Alain Ouimet, vice-président du conseil central, lors des audiences de la CMM. « L'oléoduc traversera au moins 256 cours d'eau, dont le fleuve Saint-Laurent et plusieurs rivières majeures : un seul déversement dans l'un de ces importants cours d'eau menacerait la santé humaine, la biodiversité et l'environnement. Imaginons un déversement dans le fleuve Saint-Laurent, une source majeure d'approvisionnement en eau potable pour une grande partie des Québécoises et des Québécois. Un vrai désastre ! » a renchéri M. Ouimet.

Archives

TransCanada a décidé de ne pas participer à la consultation publique de la CMM. Sans doute, la pétrolière juge sans intérêt les préoccupations de la population.

[1] Évalué à 12 milliards de dollars, Énergie Est doit assurer le passage de 1,1 million de barils de pétrole par jour sur une distance de 4 600 km entre l'Alberta et le Nouveau-Brunswick.

Faux arguments

Le conseil central estime qu'il est faux de prétendre que le développement des énergies fossiles crée de la richesse. Une étude produite par le Centre canadien de politiques alternatives fait la démonstration que des investissements « verts » comme dans la construction et la rénovation, l'éducation et les services sociaux ou la gestion des matières résiduelles, par exemple, créent de 3 à 34 fois plus d'emplois par million de dollars investis que l'industrie des hydrocarbures.

Les questions de sécurité, de conformité et de qualité des installations pétrolières sont également au centre du débat. « Une section du pipeline, conçu il y a 60 ans, est constituée de parois minces et non adéquates à ce type d'hydrocarbures » a fait valoir le représentant du conseil central, qui a ajouté que les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites par le projet sont estimées entre 30 et 32 millions de tonnes par an. « Le pétrole des sables bitumineux est la première source d'augmentation des émissions de GES au Canada. À l'approche de la conférence sur les changements climatiques à Paris (COP21), qui doit mener à un nouvel accord international sur le climat, des projets comme celui de TransCanada doivent être rayés de la carte. Sinon, à terme, c'est nous qui risquons de disparaître », a conclu le porte-parole du conseil central.

Le mémoire est également signé par le Conseil central de Lanaudière et celui des Laurentides.

Autre enjeu : les matières résiduelles

Le conseil central a aussi participé à la consultation publique de la CMM sur le projet du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2015-2020. Dans un mémoire cosigné par quatre conseils centraux (Montréal, Montérégie, Lanaudière et Laurentides), plusieurs enjeux ont été ciblés, notamment les écoquartiers, la réduction et le tri à la source, les centres de tri et la consigne. La gestion des matières organiques demeure un défi de taille, car encore aujourd'hui, nos poubelles contiennent jusqu'à 40 % de ces matières. Précisons qu'il en existe plusieurs types, soit les boues de papetières, de fosses septiques et municipales; les résidus agricoles; les résidus agroalimentaires; les résidus de bois; les résidus de table et les résidus verts.

L'enfouissement des matières organiques est responsable de la formation de biogaz qui peuvent être transformés en combustible énergétique. Non récupérés, les biogaz sont une source d'émission de polluants atmosphériques comme le méthane, un gaz à effet de serre 21 fois plus puissant que le CO_2. Ces matières sont aussi responsables de la production de lixiviat, un liquide toxique qui peut contaminer la nappe phréatique, les eaux de surface et les écosystèmes. La CMM doit se donner les moyens de favoriser la récupération et le recyclage des matières organiques afin d'éviter qu'elles se retrouvent dans des sites d'enfouissement.

Un grand bond vers l'avant

Plusieurs personnalités ont lancé un cri d'alarme en signant le *Manifeste pour un Canada fondé sur le souci de la planète et la sollicitude des uns pour les autres*, qui appelle à une transition énergétique centrée sur une plus grande justice sociale. « La pauvreté et les inégalités qui s'accentuent creusent une cicatrice qui défigure notre présent. Et la performance canadienne dans le dossier des changements climatiques est un véritable crime contre l'humanité à venir », soutiennent les signataires, qui souhaitent notamment qu'on cesse de subventionner l'exploitation des énergies fossiles. Parmi les quinze demandes, on retrouve aussi la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

https://leapmanifesto.org/fr/un-grand-bond-vers-lavant/#manifesto-content

Les chargé-es de cours de McGill obtiennent une première convention collective

Des gains substantiels

Au terme de plusieurs années de travail rigoureux du syndicat CSN représentant les chargé-es de cours ainsi que les instructrices et les instructeurs de l'Université McGill, c'est par une imposante majorité que les membres du syndicat ont adopté leur première convention collective en assemblée générale à la mi-septembre.

Le nouveau contrat de travail comprend des hausses salariales de près de 14 % pour les trois années de la convention, en plus d'une rétroactivité. C'est là d'importants acquis puisque les chargé-es de cours de McGill étaient les moins bien rémunérés au Québec. Autres gains : la reconnaissance de l'ancienneté dans l'attribution des cours, l'obtention de congés de maladie payés, la clarification de la tâche et de la charge de travail, l'obtention de droits parentaux équivalents à ceux des professeures, la création d'un comité des relations de travail ainsi que la mise en place d'une procédure d'arbitrage et d'un processus disciplinaire. Un premier contrat de travail des plus satisfaisants pour le syndicat affilié à la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec–CSN (FNEEQ–CSN).

➲ **http://mcliu.ca**

Nos profs sont importants !

Célébrée depuis 1994, le 5 octobre prochain marquera la 21e édition de la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants. Cette journée met en relief leur contribution essentielle à l'évolution de notre société. C'est aussi une occasion de reconnaître leur rôle crucial, celui de permettre l'ouverture vers le monde et la possibilité pour les jeunes de se découvrir, de s'instruire, d'avancer, d'évoluer, d'espérer, de rêver.

Action au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

L'omerta contrecarrée !

L'occupation du bureau du PDG du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal a permis aux syndicats CSN d'obtenir gain de cause, le 8 septembre.

Les syndicats CSN des établissements fusionnés au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal ont mené la bataille pour se faire respecter… et ils l'ont gagnée !

Le 8 septembre au matin, au terme d'une occupation de quelques heures du bureau du PDG du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, Pierre Gfeller, contre le silence imposé aux syndicats depuis la mise en œuvre du projet de loi 10, la direction des ressources humaines s'est engagée à rouvrir un canal de communication avec les syndicats, notamment en ce qui concerne le lourd dossier des mouvements de personnel générés par la fusion des établissements.

On se souviendra qu'en février dernier, le gouvernement Couillard-Barrette adoptait, sous le bâillon, le projet de loi 10 imposant une restructuration monstre dans le réseau de la santé. D'innombrables mouvements d'effectifs sont provoqués par la nouvelle structure.

Museler les syndicats

Ce qui a mis le feu aux poudres, c'est cette directive interne émanant des ressources humaines du CIUSSS, laquelle constituait une flagrante ingérence dans les affaires syndicales. Ainsi, la note visait à restreindre et à encadrer l'information et les messages des syndicats diffusés auprès de leurs membres tandis que les activités de mobilisation devaient être soumises à la direction pour approbation. L'employeur se réservait même le droit d'annuler une activité syndicale ne correspondant pas à ses critères ! En clair, on cherchait à limiter la liberté d'expression des syndicats et à les empêcher de dénoncer l'austérité.

L'occupation des bureaux du PDG était l'aboutissement d'une série d'approches afin d'obtenir des rencontres avec les ressources humaines et la direction pour discuter des conséquences des fusions d'établissements. Peine perdue, on ne daignait pas répondre, du côté patronal, aux demandes des syndicats. Ceux-ci sont pourtant extrêmement inquiets devant l'ampleur de la réorganisation et de ses impacts sur le quotidien des travailleuses et des travailleurs et jugent qu'ils doivent être partie prenante de ce processus complexe.

Il reste que la direction s'est commise, le 8 septembre, auprès des présidences des syndicats des établissements du CIUSSS. Toutefois, qu'elle se le tienne pour dit, prudence, vigilance et méfiance seront de mise. Si la direction ne respecte pas sa parole et ses obligations envers les syndicats, les moyens de pression reprendront !

Emmanuelle Proulx
Conseillère syndicale

En réponse au mépris du gouvernement

Manifestations, actions de perturbation et grève !

Comme on s'y attendait et malgré qu'on ait négocié tout l'été, les pourparlers avec le Conseil du trésor pour le renouvellement des conventions collectives dans le secteur public ne mènent nulle part. Le gouvernement demeure inflexible : il maintient son offre de décembre, soit un gel pendant deux ans et 1 % d'augmentation annuelle pour les trois années suivantes. Un maigre 3 % d'augmentation sur 5 ans ! Des offres dérisoires qui représentent, dans les faits, un appauvrissement pour les travailleuses et les travailleurs.

Les chiffres sont sans équivoque : à l'heure actuelle, les employé-es du secteur public accusent un retard de 7,6 % par rapport à l'ensemble des travailleurs du Québec pour ce qui est de la rémunération globale. Avec son offre de misère, le gouvernement double ce retard qui, au terme de la convention, atteindrait près de 15 %. Qui plus est, le gouvernement propose de faire passer l'âge de la retraite de 60 à 62 ans et d'allonger de 5 à 8 ans la période de calcul de la rente. Pour sa part, le Front commun demande 4,5 % d'augmentation salariale par année sur trois ans, une demande fort légitime lorsqu'on tient compte de la situation salariale des employé-es de l'État.

http://frontcommun.org

Dominique Daigneault, présidente du conseil central, lors d'une manifestation des syndicats CSN du secteur public qui se réunissaient le 3 septembre à Montréal pour faire le point sur la négociation avec le Conseil du trésor.

Les employé-es de l'Hôpital du Sacré-Cœur se sont mobilisés le 9 septembre pour contrer les menées du gouvernement.

Quand arrogance rime avec résistance !

Tout le mois de septembre, les syndicats du secteur public ont répondu à l'appel du Front commun pour l'obtention de mandats de grève. Au moment de mettre sous presse, la très grande majorité de syndicats s'étant prononcés sur le recours à la grève avaient voté en faveur d'un mandat de six jours rotatifs, à exercer en Front commun sur une base régionale ou nationale. Son application reste à déterminer en fonction de la progression de la négociation.

Des moments décisifs

S'il est un rendez-vous important auquel il faut participer en très grand nombre, c'est celui de la manifestation nationale du samedi 3 octobre. Il faut que des dizaines de milliers de personnes soient *Avec nous dans la rue* à Montréal en appui aux négociations et à la défense du secteur public.

Autre période cruciale : deux semaines de perturbations socioéconomiques, du 12 au 25 octobre, durant lesquelles des actions seront menées partout au Québec afin d'infléchir la ligne gouvernementale.

Comité régional de mobilisation le 28 septembre

Se parler pour s'organiser !

Des rendez-vous déterminants auront lieu ces prochaines semaines pour les travailleuses et les travailleurs du secteur public. Dans un tel contexte, les enjeux de mobilisation sont importants. À la CSN, nous avons développé ce que nous appelons le « comité régional de mobilisation (CRM) » dont les rencontres permettent aux syndicats de partager les plans d'action des quatre fédérations du secteur public[1] dans le but, bien sûr, d'appuyer la négociation. Tous les conseils centraux de la CSN tiennent de telles réunions qui s'adressent spécifiquement aux responsables locaux à l'action et à l'information (RELAIS), désignés par les syndicats.

À Montréal, une première rencontre du CRM a eu lieu le 27 août, la prochaine est prévue le lundi, 28 septembre. La première réunion avait notamment permis d'ouvrir une discussion de type « tempête d'idées » pour les deux semaines de perturbations socioéconomiques du 12 au 25 octobre. La prochaine visera l'organisation, dans tous ses détails, de ces actions. Bien sûr, ce sera aussi l'occasion de discuter de la mobilisation entourant la manifestation nationale du 3 octobre. Nous ne manquerons pas non plus de faire un bref retour sur les votes de grève tenus dans les syndicats. Ce sera une rencontre importante du CRM à ne pas manquer !

Comité régional de mobilisation
28 septembre 2015, à 18 h
Centre St-Pierre

[1] Fédération des employées et employés de services publics, Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec, Fédération des professionnèles et la Fédération de la santé et des services sociaux.

Règlement satisfaisant chez Vibac

Des moyens de pression fructueux

Après six mois de négociation et des offres patronales jugées inacceptables, les travailleurs de la compagnie Vibac, qui œuvrent dans la fabrication de rubans adhésifs, ont servi un ultimatum à l'employeur pour le ramener à la raison : la menace d'une grève.

Lors d'une assemblée générale le 21 juin, les syndiqués rejettent à l'unanimité l'offre finale de la direction et se dotent d'un mandat de trois jours de grève, à être utilisé au moment opportun. Les négociations se poursuivent et une entente de principe survient entre les parties. Toutefois, les membres estiment que la nouvelle proposition n'est toujours pas satisfaisante et la rejettent à nouveau en assemblée à la mi-juillet.

C'est le partage des coûts de l'assurance collective qui constitue le principal point d'achoppement. L'employeur, qui assume

55 % des coûts, contre 45 % par les salariés, souhaite ramener cette répartition en parts égales, soit 50/50. Afin de faire entendre raison à la direction pour qu'elle recule sur cette demande, une série de drapeaux CSN sont installés devant Vibac, situé à Pointe-aux-Trembles. Il n'en faut pas plus pour que la partie patronale comprenne que l'étape suivante peut être l'application du mandat de grève. Elle convoque le comité de négociation syndical. Celui-ci propose des aménagements sur le régime d'assurance qui permettent aux deux parties de convenir d'un règlement. La couverture d'assurances est modifiée, reflétant ainsi mieux les besoins des employés tout en allégeant les coûts. Parmi les autres gains, notons également une amélioration notable des échelles salariales.

Choisir la CSN

Après avoir été affilié pendant 25 ans chez les Teasmters, le sentiment de ne pas avoir de contrôle sur leur syndicat et la négociation de leur convention collective ont amené les quelque 70 membres du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Vibac à changer d'allégeance, en 2011, et à choisir la CSN comme organisation syndicale pour les représenter. Un choix judicieux!

CHU Sainte-Justine

On se mobilise!

Les 9 et 10 septembre, les trois syndicats CSN représentant les quatre catégories de personnel du CHU Sainte-Justine ont profité d'une activité de la rentrée pour mobiliser leurs quelque 4 000 membres, répartis en deux pavillons et trois écoles, en vue de leur participation aux assemblées de grève. Le président de la CSN, Jacques Létourneau, est également venu prendre la parole pour souligner lui-même l'importance d'obtenir des votes massifs en faveur de la proposition de grève rotative de six jours du Front commun.

Entraide

Si les communications de l'entraide vous intéressent et que vous n'avez pas reçu le courriel du 26 août dernier concernant la Journée mondiale de la prévention du suicide, qui avait lieu le 10 septembre, veuillez communiquer avec la soussignée afin que votre adresse courriel soit ajoutée à notre liste d'envoi : julie.belanger@csn.qc.ca.

Julie Bélanger, responsable régionale du développement des réseaux d'entraide

Je protège mon école publique

Mobilisation citoyenne d'envergure

Le 1er septembre, quelque 270 écoles du Québec étaient mobilisées contre les coupes dans l'éducation.

Le mouvement citoyen contre l'asphyxie qui menace tout le réseau de l'éducation ne cesse de prendre de l'ampleur. Après des actions le 1er mai et le 1er juin réunissant quelques milliers de personnes, des chaînes humaines ont eu lieu devant plus de 270 écoles partout au Québec, le 1er septembre. Cette large mobilisation dénonçait ce qu'on qualifie « d'abandon de l'éducation » par le gouvernement de Philippe Couillard. À même de constater les nombreux impacts du milliard de dollars de compressions imposés depuis cinq ans dans le réseau, parents, enfants, personnel d'école de même que citoyennes et citoyens se sont solidarisés contre les coupes en éducation. Pour les quelque 20 000 personnes qui ont pris part à la mobilisation, c'est la pérennité même de l'école publique qui est en jeu.

À titre de parent de deux jeunes garçons, le président de la CSN a aussi participé au troisième rendez-vous du mouvement *Je protège mon école publique*. « Seul le gouvernement libéral de Philippe Couillard pense que c'est une bonne idée d'hypothéquer l'avenir du Québec en privant nos enfants d'une éducation de qualité », a fustigé Jacques Létourneau. Les membres du comité exécutif du conseil central se sont également joints à la mobilisation de ce mouvement.

Des dizaines de postes en moins

Acculée au pied du mur par le gouvernement du Québec, la Commission scolaire de Montréal (CSDM) a dû adopter, en plein cœur de l'été, un budget qui prévoit une réduction des dépenses de 23 M$. Cela doit aussi s'accompagner de revenus additionnels de 4,5 M$ à la formation des adultes. La commission scolaire, qui maintient la cible de l'équilibre budgétaire pour la fin de l'année scolaire 2017, a dû supprimer des dizaines de postes dans diverses catégories d'emplois, que ce soit des techniciennes et techniciens en travaux pratiques, en documentation, en loisirs et en travail social, des professionnel-les, des surveillants d'écoles, des ouvriers spécialisés, des ouvriers d'entretien et des concierges, notamment.

Je protège mon école publique appelle à une autre mobilisation le 1er octobre. Soyons-y encore plus massivement !

Emmanuelle Proulx,
Conseillère syndicale

Des écoles en très mauvais état

À l'école Jeanne-Leber, à Pointe-Saint-Charles, l'indice de vétusté est évalué à 54 %.

À la fin du mois d'août, le journal Métro dévoilait des chiffres inquiétants sur l'état de délabrement des écoles du sud-ouest de Montréal. L'indice de vétusté physique (IVP) du ministère de l'Éducation atteint 87 % dans ces établissements. Ils sont donc jugés en « très mauvais état ». Cet indicateur permet d'évaluer l'état des bâtiments. Un IVP supérieur à 30 % signifie que les écoles sont considérées en très mauvais état et nécessitent des travaux majeurs, que ce soit au niveau de la toiture, des toilettes, de la plomberie, des systèmes de ventilation ou de la maçonnerie, par exemple.

Centre d'histoire et d'archives du travail

Pour retracer l'histoire

En opération depuis janvier 2014, le Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT) est un organisme à but non lucratif qui sensibilise les syndicats à préserver et à traiter leurs documents d'archives. Le CHAT est particulièrement préoccupé par l'état des archives au niveau des syndicats locaux. Ces dernières sont trop souvent méconnues; elles méritent d'être mises en valeur et à la disposition des chercheurs et de ceux et celles qui veulent écrire l'histoire des syndicats.

Les traces écrites

Les archives jouent un rôle de mémoire. La préservation de la mémoire des syndicats œuvrant au Québec est un enjeu majeur pour le CHAT. Elle permet d'écrire l'histoire. Le travail historique s'effectue d'abord sur les traces écrites, les documents d'archives. Ces traces écrites se retrouvent dans tous les documents que le syndicat produit et reçoit dans l'exercice de ses fonctions. Il est primordial de les conserver et de les traiter. Une deuxième source est le témoignage des acteurs, ces hommes et ces femmes qui ont façonné le monde syndical. Il est important de recueillir les témoignages auprès des syndicalistes afin de compléter les documents d'archives. Une troisième source regroupe les images et les documents audio-visuels.

Musée de société des Deux-Rives. Montreal Cotton Co. Salaberry-de-Valleyfield

Écrire son histoire

Le CHAT vise à intéresser les chercheurs au monde du travail et au syndicalisme et veut rendre l'histoire disponible pour la relève syndicale. Il désire supporter les syndicats dans l'écriture de leur histoire. Pour ce faire, il va mobiliser des ressources qui encouragent la production de documents sur l'histoire des syndicats. Dans une première phase, le CHAT a entrepris de répertorier toutes les publications qui relatent l'histoire des syndicats locaux ou nationaux. Nombreux sont les syndicats qui ont écrit des pans de leur histoire sans que ces publications soient connues et cataloguées. Communiquez avec le CHAT à archivesdutravail@gmail.com si vous possédez de tels documents : monographie, ouvrage, brochure, journal, bulletin, cassette audio et vidéo.

Une trentaine d'organismes syndicaux et de défense des droits des travailleuses et des travailleurs ainsi qu'une quarantaine de syndicalistes ont adhéré au CHAT depuis janvier 2014. Le conseil d'administration du CHAT est composé des personnes suivantes : André Leclerc, président ; Mona-Josée Gagnon, vice-présidente ; Jacques Desmarais, secrétaire-trésorier ; Marc Comby, François Gagnon, Yves Lacroix, Claude Rioux, Jacques Rouillard, conseillers.

N'hésitez pas à consulter le site du CHAT.

Marc Comby
Membre du CA et salarié à la CSN

www.archivesdutravail.quebec

Marche mondiale des femmes 2015

En marche vers le 17 octobre

Après avoir parcouru toutes les régions du Québec durant le mois de septembre contre les politiques destructrices de nos gouvernements, la Caravane des résistances féministes de la Marche mondiale des femmes se dirigera vers Trois-Rivières, le 17 octobre, pour un grand rassemblement féministe.

Départ en autobus de la CSN le samedi 17 octobre, à 8 h 30, 1601, avenue De Lorimier et retour à Montréal vers 17 h. Pour réserver votre place, téléphonez au 514 598-2021 ou écrivez-nous à receptionccmm@csn.qc.ca.

www.mmfqc.org

Élections fédérales

Un changement de cap est nécessaire !

À l'approche des élections fédérales, divers mouvements sociaux, dont la CSN, ont tenu un rassemblement à l'occasion du débat des chefs à Montréal, le 24 septembre. Ces mêmes organisations ont signé une déclaration commune, laquelle appelle les partis à promouvoir notamment une politique basée sur la justice sociale et environnementale, sur les droits humains et sur la démocratie.

www.csn.qc.ca

Superbe ouvrage sur la grève de 2009 à l'UQAM

Récit d'un illustre conflit de travail

En février 2009, le Syndicat des profs de l'UQAM amorçait une grève exemplaire qui allait durer sept semaines, mais surtout, qui allait permettre de faire des avancées majeures, notamment la création de 145 postes de professeur-es et un rattrapage salarial important. Cette grève constituait le premier conflit de travail du syndicat depuis 1976. Afin de retracer les moments charnières de cette lutte mémorable pour le syndicat, ce dernier a lancé, le 17 septembre, *Foulard orange, histoire d'une grève*. L'ouvrage se veut surtout un récit où on retrace la chronologie des événements ayant abouti à ce conflit mené avec brio par toutes les composantes du syndicat. On y retrouve également des textes, des réactions suscitées par la grève, des messages envoyés au syndicat, des blogues et des photos. Une rétrospective inestimable pour l'histoire du syndicat et de l'UQAM.

En ces temps où la lutte pour de meilleures conditions de travail doit se faire tous les jours, un tel récit de grève est porteur d'espoir!

www.spuq.uqam.ca/

Rentrée à Radio-Canada

Tous unis!

C'est sous le signe de l'unité syndicale et de la défense de la production interne que la rentrée d'automne s'est effectuée à Radio-Canada. Ainsi, à l'occasion d'un BBQ que tenait le Syndicat des communications de Radio-Canada le 11 septembre, sa présidente, Isabelle Montpetit, en a profité pour présenter des membres du nouveau comité de direction qui pilotera la transition vers la fondation du nouveau syndicat en novembre prochain. Le syndicat CSN du réseau français de Radio-Canada compte maintenant 3 200 membres, soit presque tout le personnel à l'exception des réalisateurs et des cadres.

La production originale : le cœur de Radio-Canada

Le SCRC entend poursuivre sa lutte pour que les productions internes aient toute leur place à Radio-Canada. En 1997, la société d'État s'est engagée envers le syndicat des techniciens et artisans de Radio-Canada à maintenir un taux important de productions internes. De nombreux emplois à la technique et dans les studios, mais aussi à la gestion, aux finances et à la recherche, entre autres, découlent du maintien de cette lettre d'entente, dont l'existence est menacée. L'employeur refuse de fournir les données relatives à la production interne. Un grief a été déposé et la cause sera entendue le 30 septembre. Pour le syndicat, cette question est intimement liée à la défense du mandat du service public.

Soirée du comité immigration et relations ethnoculturelles

Pourquoi le racisme?

Mardi 13 octobre 2015 à 17 h 30,
à la CSN, 1601, avenue De Lorimier, Montréal.
Des bouchées seront servies.
Veuillez réserver par téléphone au 514 598-2021 ou par courriel à receptionccmm@csn.qc.ca.

Invité-es :

- Marie-Thérèse Chicha, professeure à l'Université de Montréal
  Quelle est la légitimité d'action des syndicats face au racisme et aux programmes d'accès en emploi?
- Maryse Potvin, professeure à l'UQAM
  Qu'est-ce que le racisme?
- Fo Niemi, directeur général du Centre de recherche-action sur les relations sociales
  Qu'est-ce que le profilage racial? Comment le contrer? Quels sont les dispositifs mis en place pour livrer bataille au racisme et à la discrimination?

FRONT COMMUN 2015

APTS SFPQ CSQ SISP CSN FTQ

FRONTCOMMUN.ORG

AVEC nous DANS LA RUE !

MANIFESTATION DU FRONT COMMUN

Rassemblement au parc du Mont-Royal (coin Parc et des Pins) Montréal, 3 octobre 2015 à 12 h